

CONSEIL MUNICIPAL de MEDIS

EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

- Séance du 25 juin 2020 -

Compte rendu sommaire

affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

A dix-neuf heures et dix minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon convocations adressées dans les délais réglementaires, sous la présidence de Monsieur Éric RENOUX, Maire de Médis.

Étaient présents : Mmes / MM. ARRIGNON Valérie - BERNARD Christelle - BOUYER Marc - BRUYLAND Fredy - CANOVA Annick - FOUCAULT Nathalie - GALIEN André - HUCHET Pierre - LAMOUREUX Pascal - LANGLADE Emmanuelle - LYS Manuel - NEGER Ghislaine - RENOUX Éric - ROUDIER Bernard - SECHER Philippe - SOUCHON Stéphane - THOUARD Fabienne - VINET Sabrina.

Absents, excusés, représentés : DUCLOS Claudine - LANGLOIS Anne-Laure (donne pouvoir à Mme BERNARD Christelle) - POULARD Nicolas.

Secrétaire de séance : Christelle BERNARD

Nombre légal de Conseillers Municipaux : 23

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : 18

Date de convocation et de transmission : 19/06/2020

Date d'affichage : 19/06/2020

A 19 h10 Monsieur le Maire ouvre la séance et suggère la désignation d'un secrétaire de séance. Madame Christelle BERNARD est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 MAI 2020

Le compte rendu de la séance du 23 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que les frais suivants ont été engagés lors du mandat précédent, dans le cadre d'une procédure, pour un montant total de 9 396,22 € :

- ACTE-JURIS (frais d'avocat) : 1 200 €
- ADP 17 (agence de détective) : 3 066,22 €
- SCP NIVET-BAILLY (huissier de justice) : 1 140 €
- SCP BENDJEBBAR-LOPES (avocat) : 3 990 €

DE2020_29 : COMPTE RENDU DE DECISIONS EN VERTU DE LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Les dossiers ayant fait l'objet d'une décision sont les suivants : FINANCES

25/05/2020	SARL GUY LIMOGES	Main courante stade	4 303,80 €
02/06/2020	APG AUTOMOBILE	Véhicule police municipale	14 800,00 €
02/06/2020	SARL BAYLET	Rampe et sérigraphie véhicule police municipale	5 726,76 €
04/06/2020	BURO PRO	Fournitures école maternelle	2 288,60 €
05/06/2020	ENGIE	Réparation chaudière restaurant scolaire	791,12 €
12/06/2020	LA SADEL	Fournitures école élémentaire	833,44 €
12/06/2020	AXOLIS	Mobilier bureau élus	1 830,90 €

- Diminution du loyer consenti à Madame BOISMOREAU Hind, pour le local situé 25 avenue du 4^{ème} Zouave, du 1^{er} juin au 31 décembre 2020, à 208,33 € HT au lieu de 350 € HT.

Le Conseil Municipal PREND ACTE du compte rendu de décisions présenté par Monsieur le Maire.

DE2020_30 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES FINANCES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **DECIDE** de créer la commission des finances. Les résultats font apparaître la composition suivante :

Commission	Membres
Finances	Mme ARRIGNON Valérie – M. LAMOUREUX Pascal – M. POULARD Nicolas – M. SOUCHON Stéphane

DE2020_31 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, proclame :

Mme ARRIGNON Valérie, M. GALIEN André, M. SOUCHON Stéphane sont élus membres titulaires de la CAO.

Mme NEGER Ghislaine, Mme CANOVA Annick, M. ROUDIER Bernard sont élus membres suppléants de la CAO.

DE2020_32 : FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire propose, dans un premier temps, de fixer à 11, le nombre total de membres du conseil d'administration du CCAS (élus et non membres).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **FIXE** le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale répartis comme suit :

- Le Maire, Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS ;
- 5 membres élus au sein du Conseil Municipal ;
- 5 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

DE2020_33 : ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir procédé aux opérations de vote au scrutin secret, **PROCLAME** membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Médis, les élus suivants :

Mmes CANOVA Annick - BERNARD Christelle - VINET Sabrina –
FOUCAULT Nathalie et M. POULARD Nicolas

DE2020_34 : ELECTION DE REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE A SOLURIS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DESIGNE** :

- M. HUCHET Pierre, en qualité de délégué titulaire ;
- M. SECHER Philippe et Mme NEGER Ghislaine en qualité de délégués suppléants pour représenter la Commune au sein de Soluris.
-

DE2020_35 : ELECTION DE REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION ET D'EQUIPEMENT RURAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DESIGNE** M. LAMOUREUX Pascal et M. GALIEN André en qualité de grands électeurs pour représenter la Commune au sein du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural de Charente Maritime.

DE2020_36 : ELECTION DE REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DES COMMUNES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DESIGNE** M. LAMOUREUX Pascal en qualité de représentant de la Commune auprès du Syndicat Départemental de Voirie des Communes de Charente Maritime.

DE2020_37 : ELECTION DE REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE PISCINE DE LA LANDE A SAUJON

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DESIGNE** :

- Mme CANOVA Annick et Mme BERNARD Christelle, en qualité de déléguées titulaires ;
- M. HUCHET Pierre et Mme NEGER Ghislaine en qualité de délégués suppléants pour représenter la Commune au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Piscine de la Lande à Saujon.

DE2020_38 : DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DESIGNE** Mme BERNARD Christelle en qualité de correspondant défense de la Commune.

DE2020_39 : DESIGNATION DES DELEGUES LOCAUX AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DESIGNE** Mme CANOVA Annick en qualité de déléguée Elue de la Commune pour participer notamment à l'assemblée départementale annuelle du CNAS et Mme PIERRE Elodie, agent communal, en qualité de déléguée pour la période 2020-2026 et **AUTORISE** le Maire à effectuer toutes formalités et à signer tous documents liés au dossier.

DE2020_40 : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de proposer au Directeur Départemental des Finances Publiques, la liste de contribuables exposée ci-dessous par Monsieur le Maire, pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.

	NOM	PRENOM	ADRESSE	OBSERVATIONS
1	CANOVA	ANNICK	1 IMPASSE DU PRIOU 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
2	BRILLET	JEAN	11 IMPASSE DU BERTHUS 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
3	ARRIGNON	VALERIE	1 BIS RUE DES ROIS 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
4	GERMAIN	DANIEL	15 IMPASSE DES RABOIS 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
5	GALIEN	ANDRE	11 RUE BERGERE 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
6	BECHERIE	JEAN-NOEL	6 CHEMIN DES FOUGERES 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
7	LAMOUREUX	PASCAL	8 RUE DE LA PIAUDRIE 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
8	QUINTARD	CLAUDE	4 RUE DES PASTRIES 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
9	SECHER	PHILIPPE	7 VOIE ROMAINE 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
10	BOURSIER	YANNICK	265 RUE DES ALLETS 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
11	ROUDIER	BERNARD	13 RUE CHEZ GIRARD 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
12	GOULEVANT	DANIEL	5 RUE MOQUESOURIS 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
13	NEGER	GHISLAINE	6 RUE CAVALIERE 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
14	LEBRUN	JEAN-CLAUDE	2 CHEMIN VERT 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
15	LANGLADE	EMMANUELLE	401 ROUTE DE SEMUSSAC 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
16	PLAT	ANGELINA	30 RUE DU Cdt PERSON 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
17	LANGLOIS	ANNE-LAURE	26 ROUTE DE BELLEVUE 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
18	JOSSAND	RENE	146 ROUTE DES RENESMES 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
19	POULARD	NICOLAS	11 RUE SERPENTINE 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
20	BELLUTEAU	JEAN-LOUIS	1 RUE LOUIS THORSEAU 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
21	BRUYLAND	FREDY	5A RUE DES PALMIERS 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
22	FOUCAULT	NATHALIE	33 RUE DU Cdt PERSON 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
23	RYCKEBUSCH	CHRISTIAN	2 RUE DES PALOMBES 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
24	BERNARD	CHRISTELLE	8 BIS RUE DES GUITTONS 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
25	SOLLEAU	BERNARD	10 RUE DES ORMES 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
26	SERRES	BERNARD	328 ROUTE DE SEMUSSAC 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
27	BOULETREAU	STEPHANE	5 IMPASSE DE MUSSON 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
28	HUCHET	PIERRE	2 RUE DES BLEUETS 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
29	PINEAU	JEAN-PIERRE	2 RUE DES PASTRIES 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
30	VOLLETTE	CORINE	7 IMPASSE DES ROBERTS 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
31	LYS	MANUEL	6 RUE DE LA CLAIRIERE 17600 MEDIS	Propriétaire Commune
32	CARDINE	STEPHANIE	105 ROUTE DE ROYAN 17600 MEDIS	Propriétaire Commune

DE2020_41 : PROTECTION FONCTIONNELLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 16 voix contre et 3 abstentions, **REFUSE** la protection fonctionnelle à Monsieur Yvon COTTERRE.

DE2020_42 : SUBVENTIONS COMMUNALES 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'octroyer les subventions suivantes aux associations définies ci-après :

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION 2020
FCPO 17	1 400 € + 117 € pour l'aide aux licences jeunes médisais (soit 9 € x 13 enfants) + 100 € de subvention exceptionnelle
FOYER RURAL	1 400,00 €

	+ 100 € de subvention exceptionnelle
AMICALE SCOLAIRE	2 900,00 €
OCCE MATERNELLE	2 300,00 €
AMICALE SAUJONNAISE	400,00 €
SPORT POUR LA FORME	500 € + 144€ pour l'aide aux licences jeunes médisais (soit 9 € x 16 enfants) + 100 € de subvention exceptionnelle

DE2020_43 : DOCUMENTS BUDGETAIRES DE LA COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion de la trésorière municipale pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

DE2020_44 : DOCUMENTS BUDGETAIRES DE LA COMMUNE – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Après avoir rappelé le Budget de l'exercice 2019, M. le Maire remet à chaque membre de l'assemblée les documents concernant le compte administratif de l'exercice considéré qui peut se résumer ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Libellés	Dépenses ou besoins de financement	Recettes ou excédents
Résultats reportés		178 109,25 €
Opérations de l'exercice	1 882 247,30 €	2 249 592,86 €
TOTAUX	1 882 247,30 €	2 427 702,11 €
Résultats de clôture		545 454,81 €

Section d'investissement

Libellés	Dépenses ou besoins de financement	Recettes ou excédents
Résultats reportés	680 371,75 €	
Opérations de l'exercice	1 276 634,32 €	1 590 366,27 €
TOTAUX	1 957 006,07 €	1 590 366,27 €
Résultats de clôture	366 639,80 €	
Restes à réaliser	93 085,40 €	23 613,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **DECIDE** d'adopter le compte administratif 2019 du budget de la Commune.

DE2020_45 : DOCUMENTS BUDGETAIRES DE LA COMMUNE – AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, décide d'affecter au budget de l'exercice 2020 le résultat de l'exercice 2019 de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de l'Exercice	2 249 592,86 €
Dépenses de l'Exercice	1 882 247,30 €
Résultat de l'Exercice Excédent	367 345,56 €
Report du résultat de l'exercice précédent Excédent	178 109,25 €
Résultat final Excédent	545 454,81 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes de l'Exercice	1 590 366,27 €
Dépenses de l'Exercice	1 276 634,32 €
Résultat de l'Exercice Excédent	313 731,95 €
Report du résultat de l'exercice précédent Déficit	- 680 371,75 €
Résultat final Déficit	- 366 639,80 €

RESTES A REALISER 2019 : DEPENSES : 93 085,40 € RECETTES : 23 613,00 €

BESOIN DE FINANCEMENT : (366 639,80 € + 93 085,40 €) – 23 613,00 € = 436 112,20 €

RESULTAT A REPORTER SUR LE BS 2020 (affectation) :

Recettes : Article 002 Excédent de fonctionnement reporté : 109 342,61 €

Recettes : Article 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 436 112,20 €

Dépenses : Article 001 Déficit d'investissement reporté : 366 639,80 €

DE2020_46 : DOCUMENTS BUDGETAIRES DE LA COMMUNE – VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

Monsieur le Maire remet à chaque membre de l'assemblée les documents concernant le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2020 qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	165 342,61 €	165 342,61 €
INVESTISSEMENT	599 225,20 €	599 225,20 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'adopter le Budget Supplémentaire communal 2020 des sections de fonctionnement et d'investissement comme indiqué ci-dessus.

DE2020_47 : DOCUMENTS DU BUDGET ANNEXE « LOCAUX COMMERCIAUX » - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion de la trésorière municipale pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

DE2020_48 : DOCUMENTS DU BUDGET ANNEXE « LOCAUX COMMERCIAUX » - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Après avoir rappelé le Budget annexe « Locaux Commerciaux » de l'exercice 2019, Monsieur le Maire remet à chaque membre de l'assemblée les documents concernant le compte administratif de l'exercice considéré qui peut se résumer ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

Libellés	Dépenses ou besoins de financement	Recettes ou excédents
Résultats reportés		48 806,41 €
Opérations de l'exercice	1 899,85 €	23 492,64€
TOTAUX	1 899,85 €	72 299,05 €
Résultats de clôture		70 399,20 €

Section d'investissement

Libellés	Dépenses ou besoins de financement	Recettes ou excédents
Résultats reportés	15 000,00 €	
Opérations de l'exercice	15 000,00 €	15 350,00 €
TOTAUX	30 000,00 €	15 350,00 €
Résultats de clôture	14 650,00 €	
Restes à réaliser	0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'adopter le compte administratif 2019 du budget annexe « locaux commerciaux ».

DE2020_49 : DOCUMENTS DU BUDGET ANNEXE « LOCAUX COMMERCIAUX » - AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, décide d'affecter au budget de l'exercice 2020 le résultat de l'exercice 2019 de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de l'Exercice	23 492,64 €
Dépenses de l'Exercice	1 899,85 €
Résultat de l'Exercice Excédent	21 592,79 €
Report du résultat de l'exercice précédent Excédent	48 806,41 €
Résultat final Excédent	70 399,20 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes de l'Exercice	15 350,00 €
Dépenses de l'Exercice	15 000,00 €
Résultat de l'Exercice Excédent	350,00 €
Report du résultat de l'exercice précédent Déficit	- 15 000,00 €
Résultat final Déficit	- 14 650,00 €

RESTES A REALISER 2019 DEPENSES : 0 €
RECETTES : 0 €

BESOIN DE FINANCEMENT : 14 650,00 €

RESULTAT A REPORTER SUR LE BP 2020 (affectation) :

INVESTISSEMENT :

Dépenses : Article 001 déficit d'investissement reporté 14 650,00 €

Recettes : Article 1068 excédent de fonctionnement capitalisé 14 650,00 €

FONCTIONNEMENT :

Recettes : Article 002 excédent de fonctionnement reporté 55 749,20 €

DE2020_50 : DOCUMENTS DU BUDGET ANNEXE « LOCAUX COMMERCIAUX » - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire remet à chaque membre de l'assemblée les documents concernant le projet de budget annexe Locaux Commerciaux pour l'exercice 2020 qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement comme suit :

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	79 749,20 €	79 749,20 €
INVESTISSEMENT	29 650,00 €	29 650,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'adopter le Budget Annexe Locaux Commerciaux 2020 des sections de fonctionnement et d'investissement comme indiqué ci-dessus.

DE2020_51 : CREATIONS DE POSTES POUR AVANCEMENTS DE GRADE

Madame NEGER propose au conseil municipal :

- La création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps complet et la suppression d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à temps complet, au 1^{er} septembre 2020,
- La création de 4 postes d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet et la suppression de 4 postes d'Adjoint Technique à temps complet, au 1^{er} septembre 2020,
- La création d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps non complet (25,5/35èmes) et la suppression d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet (25,5/35èmes), au 1^{er} septembre 2020.

Le tableau des emplois est ainsi modifié.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **DECIDE** de créer et supprimer les postes comme ci-dessus exposé ; **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget et **MODIFIE** le tableau des emplois de la collectivité et autorise le Maire à effectuer toutes démarches liées au dossier.

DE2020_52 : RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au recrutement d'un agent contractuel au grade d'Adjoint technique, échelon 1, IB 348, IM 326, à temps complet du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h57.

Le Maire,
Éric RENOUX



